

L'Amicale laïque prend en charge les enfants des personnels soignants

Pendant les vacances scolaires de Pâques



L'Amicale laïque prend en charge les enfants des personnels soignants

Les enfants concernés ont de 3 à 16 ans.

- l'accueil se fera à partir de 7 h 30 le matin et à partir de 13 h, l'après midi
- les enfants pourront être récupérés à tout moment jusqu'à 18 h 30 dernier délai

alc10@wanadoo.fr ou par téléphone au **06 28 34 45 59** :

- la veille jusqu'à 12 h
- le vendredi jusqu'à 12 h pour le lundi

En cas de surnombre, les enfants des personnels soignants seront prioritaires.

Important : pour les enfants de 3 mois à 3 ans, il faut contacter le CIAS au : 05.62.28.48.34